

Une protection complète pour vous

Découvrez vos garanties et vos services

SANTÉ



PRÉVOYANCE



MAINTIEN
DE SALAIRE



SERVICES



ACTION
SOCIALE



Mutuelle spécialiste de la Fonction publique, nous avons pour mission de protéger la santé des agents publics et celle de leurs proches tout au long de leur vie.

Nous leur proposons une couverture santé et prévoyance complète, adaptée à leur statut et à leurs besoins.

À travers ce livret, découvrez tout ce qui est inclus dans votre protection Mgéfi.

SANTÉ



p.3

SERVICES



p.7

PRÉVOYANCE



p.5

Une
protection
complète

ACTION SOCIALE



p.6

MAINTIEN DE SALAIRE



p.5



À chacun sa garantie !

Chez nous, vous choisissez votre niveau de remboursement parmi 4 couvertures santé en fonction de vos besoins.

Maitri santé

UNE FORMULE EFFICACE

Une protection, au plus juste prix, qui vous garantit le remboursement notamment :

- Des actes les plus courants : consultation chez le médecin, hospitalisation, soins dentaires, etc.
- Des dépenses de prévention : diététiciens, vaccins (y compris pour les voyages), médecines douces (ostéopathie, sophrologie, chiropractie) ou encore les contraceptifs non pris en charge par la Sécurité sociale.
- Les frais d'optique, avec une bonne couverture grâce à notre réseau Kalixia Optique.

Vita santé 2

UNE COUVERTURE ÉQUILIBRÉE

Vita Santé 2 apporte une réponse adaptée à vos besoins, par des choix responsables sur les garanties (prise en charge limitée des dépassements d'honoraires) et des restes à charge maîtrisés grâce aux conventionnements (optique, audioprothèse, hospitalisation).

- Une couverture performante des frais dentaires.
- Des frais d'orthodontie couverts jusqu'à 593 € par semestre.
- Une prise en charge complète en cas d'hospitalisation.

Multi santé 2

UNE GARANTIE RENFORCÉE

Multi Santé 2 vous propose une couverture complète avec :

- Une prise en charge à 100 % de l'ensemble des médicaments
- Une prise en charge des dépassements d'honoraires des spécialistes.
- Des prestations renforcées en optique, dentaire, audioprothèse et hospitalisation.

Zeni santé

UNE PROTECTION DE HAUT NIVEAU

Cette couverture vous assure une sérénité quant à vos frais de santé avec une prise en charge optimisée sur tous les postes de soins :

- Des prises en charge conséquentes pour vos consultations chez les spécialistes ou encore en ostéopathie.
- Jusqu'à 1 030 € de prise en charge pour vos appareils auditifs.
- Un remboursement optimal en implantologie.



Les principales prestations de vos garanties

Votre couverture Mgéfi inclut aussi des garanties prévoyance, maintien de salaire et des services que vous découvrirez dans les pages suivantes.

Prestations Sécurité sociale + Mutuelle*	Maitri santé	Vita santé 2	Multi santé 2	Zeni santé
SOINS COURANTS				
Consultation Généraliste / Spécialiste ⁽¹⁾	100 %	100 %	100 % / 180 %	180 % / 250 %
Médicaments (65 % 30 % 15 %)	100 %	100 %	100 %	100 %
Ostéopathie / Chiropraxie	75 € / an (25 € / séance)	100 € / an (25 € / séance)	125 € / an (25 € / séance)	250 € / an (50 € / séance)
HOSPITALISATION				
Honoraires médicaux ⁽¹⁾	130 %	150 %	180 %	250 %
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière court séjour	-	50 € / jour ⁽²⁾	50 € / jour	65 € / jour
Chambre particulière maternité	-	50 € / jour ⁽²⁾	50 € / jour	65 € / jour
DENTAIRE				
Soins conservateurs, consultation, chirurgie et radiologie	100 %	100 %	100 %	100 %
Couronne céramo-céramique (prothèse hors 100 % Santé à tarif libre)	156 € sur toute dent ⁽³⁾	481,95 € sur dent visible et 279,15 € sur 2 ^e prémolaire et molaire	500 € sur toute dent	550 € sur toute dent
Implant et couronne sur implant ⁽³⁾	-	480 € par implant + 244,50 € par couronne sur implant	1000 € par implant + 375,25 € par couronne sur implant	1200 € par implant y compris pilier + 541,25 € par couronne sur implant
Orthodontie enfant	251,55 € / semestre	593,50 € / semestre	593,50 € / semestre	593,50 € / semestre
OPTIQUE (prestations mutuelle uniquement)				
Équipement à tarif libre Monture + 2 verres simples ⁽⁴⁾	100 €	180 € ⁽²⁾	250 €	300 €
Équipement à tarif libre Monture + 2 verres progressifs ⁽⁴⁾	200 €	330 € ⁽²⁾	400 €	460 €
Lentilles	85 € / an	100 € / an	130 € / an	150 € / an + 150 € / an pour lentilles forte correction
AIDES AUDITIVES				
Prothèses auditives de classe II à tarif libre Bénéficiaire de 20 ans ou plus ⁽⁵⁾	400 € / prothèse	890 € / prothèse ⁽²⁾	890 € / prothèse	1030 € / prothèse
PRÉVENTION				
Vaccins prescrits, contraceptifs, test de grossesse, amniocentèse, consultation diététique, non pris en charge par la Sécurité sociale	150 € / an	150 € / an	150 € / an	150 € / an

*Sous réserve des dispositions contractuelles – L'intégralité de vos prestations est disponible dans les règlements mutualistes. Garanties 2022.

(1) Prestations minorées pour les médecins non signataires de OPTAM (Option Pratique Tarifaire Maîtrisé) ou de l'OPTAM-CO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée des Chirurgiens et gynécologues-Obstétriciens) – décret du 18/11/2014

(2) Prestations valables auprès de nos professionnels de santé partenaires

(3) Dans la limite de 2 implants sur une période de 2 ans

(4) Dans la limite d'un équipement tous les 2 ans sauf évolution de la vue – décret du 18/11/2014

(5) Dans la limite d'un appareil par oreille tous les 4 ans à compter de la date de facturation du dernier appareil



Une vraie protection contre les aléas de la vie

Face aux grands risques de l'existence comme l'invalidité, la dépendance ou le décès, vous avez le choix, en tant que fonctionnaire en activité, entre 2 niveaux de couverture.

PREMUO MO22 ⁽¹⁾		
GARANTIES ⁽²⁾	OPTION 1	OPTION 2
Décès	Capital 130 %⁽³⁾	Capital 180 %⁽³⁾
Invalidité permanente et absolue	Capital 70 %⁽³⁾ avec un minimum assuré de 34 707,10 €	Capital 100 %⁽³⁾ avec un minimum assuré de 51 416,40 €
Dépendance	Rente mensuelle: * en hospitalisation: 523,20 € * à domicile: 261,60 €	
Rente viagère pour enfant handicapé	Rente annuelle: 1805,50 €	
Cotisation jusqu'à 35 ans ⁽⁴⁾	0,20 % ⁽³⁾	0,27 % ⁽³⁾
Cotisation à partir de 36 ans ⁽⁴⁾	0,40 % ⁽³⁾	0,53 % ⁽³⁾

Sous réserve des dispositions contractuelles en vigueur prévues par la notice d'information. Montants de cotisations et garanties pour l'année 2022.

(1) Contrat assuré par MFPévoyance, indissociable de votre couverture Santé

(2) Les garanties décès et invalidité cessent au départ à la retraite, l'adhérent en option 2 est alors positionné en option 1

(3) Exprimé en pourcentage du traitement indiciaire brut ou salaire brut annuel

(4) Seuls le traitement indiciaire, le salaire brut hors primes ou encore la pension sont retenus pour le calcul de vos cotisations. Âge effectif au 1^{er} janvier de l'année en cours



MAINTIEN DE SALAIRE

Indemnités pour perte de traitement et de salaire (IPTS)

En cas d'arrêt, vous êtes indemnisé

Un problème de santé vous oblige
à vous arrêter de travailler ?

Lorsque votre salaire ou traitement est réduit de moitié par votre administration, la Mgéfi compense cette perte financière.

Sans questionnaire de santé ni critère d'exclusion, la Mgéfi vous garantit dès le 1^{er} jour de votre adhésion le versement d'un complément de salaire en cas d'arrêt de travail (maladie ordinaire, longue maladie ou longue durée).

Ces indemnités vous sont attribuées chaque mois, cumulées au demi-traitement de l'administration, pour reconstituer à 100% votre traitement indiciaire net. Et ce, quelle que soit la nature de l'arrêt de travail et sans limitation de durée !

POUR ALLER PLUS LOIN

INDEMUEO

UNE GARANTIE
COMPLÉMENTAIRE
QUI COUVRE VOS PRIMES
EN CAS D'ARRÊT MALADIE

Pour plus d'infos sur cette garantie optionnelle, contactez votre conseiller mutualiste ou rendez-vous sur mgefifr





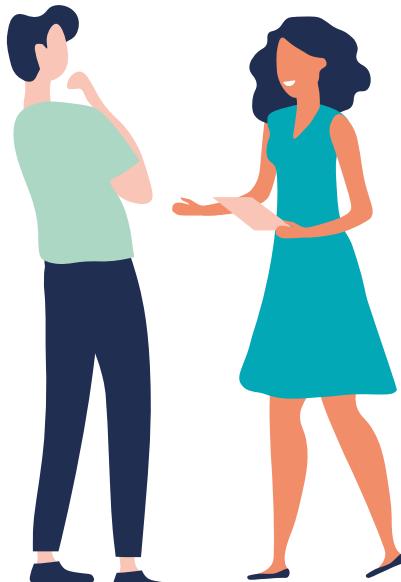
ACTION SOCIALE

Accédez à des aides complémentaires personnalisées

Dès votre adhésion à la Mgéfi, vous bénéficiez de l'aide et de l'accompagnement personnalisé de votre mutuelle d'action sociale de rattachement*.

Votre mutuelle d'action sociale vient en complément de la Mgéfi et pourra vous aider en cas de besoin en vous proposant par exemple :

- une caution immobilière,
- une aide à la caution locative,
- un prêt,
- une allocation financière dans certains cas,
- une orientation personnalisée...



N'hésitez pas
à vous renseigner
directement sur
leur site internet.

→ * MASFIP

(Mutuelle d'Action Sociale
des Finances Publiques)
www.masfip.fr



→ * Mutuelle des Douanes

www.mutuelledesdouanes.fr



Mutuelle
des Douanes

GROUPE vyv

→ * Mutuelle de l'Insee

www.mutuelle-insee.fr





Votre protection va bien au-delà des remboursements santé

La Mgéfi met à votre disposition des services utiles pour alléger votre quotidien !



Bénéficiez de services d'assistance en cas de coup dur

En cas d'hospitalisation (programmée ou non), d'immobilisation ou de pathologie lourde, vous bénéficiez également de services adaptés grâce à **Mgéfi Assistance*** disponible **7 jours sur 7 et 24h sur 24.**

Aide ménagère, bilan personnalisé, garde d'enfants et d'animaux, livraison de repas... plus de 2 500 professionnels partenaires sont à votre disposition partout en France !

Pour vous conseiller, un numéro dédié pour échanger en direct avec des professionnels de l'assistance :

N°Cristal 09 72 72 39 19
APPEL NON SURTAXÉ

* Services assurés par Ressources Mutuelles Assistance



ADDICTIONS



NUTRITION



AUDITION



SANTÉ



VISION



SPORTS

Devenez acteur de votre santé

En plus d'un **forfait prévention de 150€** inclus dans votre couverture santé, nous vous accompagnons pour vous aider à devenir acteur de votre santé.

Nutrition, vision, audition, hygiène bucco-dentaire, maladies chroniques, santé environnementale, sport ou encore addictions... Découvrez sur mgefi.fr les nouvelles rubriques «Tout comprendre», avec des conseils experts, et « Mieux vivre », avec des informations santé et prévention.

Découvrez aussi le calendrier des actions sur le terrain tout au long de l'année et partout en France avec + de 500 programmes de prévention : dépistages, conférences, ateliers, quizz... via votre espace adhérent.



Et bien sûr, bénéficiez du tiers payant

Ne faites pas l'avance des frais restant à votre charge (pharmacie, médecin, séjour hospitalier...) auprès des professionnels de santé ayant signé une convention avec la Mgéfi. Pour bénéficier du tiers payant, présentez-leur votre carte Vitale et votre carte de tiers payant.



SERVICES

Pour accéder
à tous ces services, rendez-vous
dans votre espace adhérent sur

mgefi.fr



Osez commander vos lunettes et vos lentilles en ligne

Maîtrisez votre budget grâce au service **d'optique en ligne** de la Mgéfi. Grâce à nos partenaires, trouvez l'équipement optique (lunettes ou lentilles) à prix attractif qui vous correspond en quelques clics, tout en bénéficiant du **tiers payant automatique et immédiat en ligne**.

Conseil : pensez à demander à votre ophtalmologue de préciser **votre écart pupillaire**, vous en aurez besoin pour commander vos lunettes en ligne.

Profitez de tarifs négociés et d'équipements contrôlés avec nos réseaux de soins,

Avec la Mgéfi, vous bénéficiez de tarifs négociés avec des professionnels de santé reconnus et régulièrement contrôlés grâce à nos réseaux conventionnés : **Kalixia Optique** pour l'optique et **Kalixia Audio** pour les prothèses auditives.

Les professionnels sont géolocalisables et vous bénéficiez du tiers payant.



Téléconsultez ! Un médecin sans salle d'attente

Votre médecin traitant n'est pas joignable ?
Vous ne trouvez pas de spécialiste près de chez vous ?
Vous avez besoin d'être rassuré sur un résultat d'examen ?

Grâce à « **MesDocteurs** », la plateforme de télémédecine du Groupe VYV, **vous pouvez communiquer sans attente et autant de fois que vous le souhaitez, 7 j/7, 24 h/24 avec des médecins généralistes ou spécialistes** dans un espace sécurisé depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette via trois canaux : visio, audio ou chat.

MesDocteurs
LA SOLUTION TÉLÉMÉDECINE DU GROUPE VYV





Touchez la Mgéfi du bout des doigts

L'essentiel de votre **espace personnel adhérent** est disponible sur smartphones et tablettes grâce à **notre application mobile gratuite** (compatible IOS et Android et disponible sur Google Play et Apple Store). Suivez vos remboursements et retrouvez votre carte de tiers payant dématérialisée, à présenter aux professionnels de santé.

BIENTÔT

Engagez-vous dans un programme sport-santé avec nous

Créez votre programme sport-santé personnalisé, tout en étant conseillé, motivé et suivi par des professionnels de santé grâce à Vivoptim, un service d'accompagnement pour :

- Augmenter et améliorer votre activité physique et lutter contre la sédentarité pour rester en bonne santé et éviter les blessures
- Être accompagné(e) afin de commencer ou poursuivre une activité physique adaptée en cas d'affection longue durée, aux côtés de professionnels de santé qualifiés



BIENTÔT

Profitez de bons plans pour votre bien-être

Bénéficiez du programme VYV Avantages. Culture, loisirs, sports, vacances... découvrez une large palette d'activités à des prix attractifs, au service de votre bien-être : jusqu'à 85 % de réduction sur plus de 2 000 offres !



Profitez d'un espace adhérent sécurisé qui simplifie vos démarches sur mgefi.fr



- Modifiez vos **informations personnelles**
- Suivez vos **remboursements**
- Soumettez des **devis**
- Accédez aux **services en ligne** : géolocalisation des professionnels de santé, télémédecine, conseils prévention...
- Téléchargez votre **carte de tiers payant**
- Feuillez les derniers numéros de votre revue « **Couleurs** ».



Retrouvez toutes nos actualités, mais aussi nos découvertes, nos coups de cœur, nos conseils prévention, en bref des contenus utiles et ludiques en vous abonnant à nos pages **Facebook** et **LinkedIn**.

Zoom sur... votre cotisation

Pour le calcul de votre cotisation, différents critères sont pris en compte : votre âge, votre situation familiale mais également votre rémunération. Ainsi, vous êtes assuré de payer une cotisation **juste et solidaire**.

Calcul de votre cotisation santé avec votre garantie IPTS (Maintien de salaire)



2 critères sont à retenir pour le calcul de votre cotisation :

1. Votre âge au 1^{er} janvier

Il permet, selon le contrat choisi, de déterminer votre niveau de cotisation mensuel

ÂGE	Maitri santé	Vita santé 2	Multi santé 2	Zeni santé
21 à 25 ans	20,07 €	25,42 €	40,26 €	66,38 €
26 à 30 ans	21,79 €	26,98 €	43,27 €	72,26 €
31 à 35 ans	23,44 €	29,62 €	47,89 €	80,78 €
36 à 40 ans	25,25 €	32,80 €	51,04 €	86,99 €
41 à 45 ans	26,91 €	34,47 €	55,79 €	95,62 €
46 à 50 ans	28,55 €	37,31 €	60,43 €	104,16 €
51 à 55 ans	31,99 €	40,37 €	63,43 €	110,45 €
56 à 60 ans	33,63 €	43,34 €	68,21 €	119,37 €
61 à 65 ans	35,22 €	44,91 €	71,29 €	126,34 €
66 à 70 ans	36,95 €	47,85 €	75,93 €	135,92 €
71 ans et plus	39,03 €	53,68 €	79,59 €	145,18 €

2. Votre Traitement Indiciaire Brut (TIB = indice x 4,6860 €*)

Il permet de calculer la part de cotisation indexée sur votre TIB.

Maitri santé : TIB x 1,20%⁽¹⁾ **Vita santé 2** : TIB x 2,06%⁽¹⁾ **Multi santé 2** : TIB x 2,13%⁽¹⁾ **Zeni santé** : TIB x 2,17%⁽¹⁾

Exemple de cotisation pour une personne de 40 ans | Indice 321 | **Vita santé 2**
32,80 € (âge) + 30,99 € (TIB x 2,06 %) = 63,79 €

Calcul de votre cotisation prévoyance (Premuo M022)



Vous avez le choix entre 2 niveaux de couverture :



Option 1

TIB x 0,20% (- 36 ans)
TIB x 0,40% (36 ans et +)

Option 2

TIB x 0,27% (- 36 ans)
TIB x 0,53% (36 ans et +)

Exemple de cotisation pour une personne de 40 ans | Indice 321

Option 1 (TIB x 0,40 %) = 6,02 € | **Option 2** (TIB x 0,53 %) = 7,98 €

Cotisation totale (santé+prévoyance)



Santé avec garantie IPTS

+ prévoyance Option 1 = **69,81 €**

Santé avec garantie IPTS

+ prévoyance Option 2 = **71,77 €**

Exemple de cotisation pour une personne de 40 ans | Indice 321 | **Vita santé 2**

Cotisations 2022

* Valeur du point en vigueur au 01/01/22 – (1) Pour les retraités, le taux est de 0,57% pour Maitri Santé, de 1,43% pour Vita Santé 2, de 1,50% pour Multi Santé 2 et de 1,54% pour Zeni Santé

15 €*
/mois

Montant de la participation de votre administration à vos frais de santé sous réserve d'éligibilité*

* Garanties santé éligibles à la participation employeur, en application du Décret n°2021-1164



Et si la Mgéfi protégeait aussi votre famille ?

Faites un devis directement sur mgefifr

Vous pouvez protéger votre enfant avec la même couverture santé que vous, et ce jusqu'à ses 27 ans⁽¹⁾. S'il le souhaite, dès ses 18 ans, votre enfant a la possibilité de choisir, en son nom, sa propre couverture Mgéfi. De même, votre conjoint peut également faire le choix d'une garantie différente de la vôtre.

Conjoint(e), marié(e), pacsé(e) et enfant majeur⁽²⁾ :



	≤ 20 ans	21 à 25 ans	26 à 30 ans	31 à 35 ans	36 à 40 ans	41 à 45 ans	46 à 50 ans	51 à 55 ans	56 à 60 ans
Maitri santé	11,12 €	15,63 €	18,81 €	22,29 €	25,88 €	25,95 €	26,52 €	28,00 €	31,38 €
Vita santé 2	19,83 €	35,62 €	50,11 €	54,26 €	59,36 €	63,18 €	68,22 €	73,14 €	77,32 €
Multi santé 2	24,11 €	46,09 €	68,15 €	74,85 €	79,50 €	86,54 €	93,64 €	98,72 €	104,89 €
Zeni santé	34,39 €	66,65 €	95,82 €	106,45 €	114,49 €	125,78 €	137,30 €	146,74 €	157,18 €

(1) Jusqu'au 31/12 de son 27^e anniversaire.

(2) Relevant du régime général et disposant de son propre contrat Santé Mgéfi. Cotisations 2022.

Enfant de moins de 21 ans rattaché à votre contrat* :

- Cotisation unique de 6,83€ pour Maitri Santé
- Cotisation unique de 14,89€ pour Vita Santé 2
- Cotisation unique de 18,87€ pour Multi Santé 2
- Cotisation unique de 29,93€ pour Zeni Santé

*Cotisations 2022.

Cotisation gratuite à partir du 3^e enfant

3 bonnes raisons de nous choisir



1

Seule mutuelle référencée par les Ministères économiques et Financiers, depuis 2010.



2

Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie, grâce aux indemnités perte de traitement et de salaire incluses dans votre protection.



3

Accès aux services complémentaires de votre **mutuelle d'action sociale et solidaire** pour chaque moment de vie.

Besoin de conseils ?



0 800 555 333

Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



mgefi.fr



Mgéfi

6, rue Bouchardon – CS 50070
75481 Paris Cedex 10



Mgéfi
GROUPE vyv

Mgéfi, Mutuelle Générale de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité – Siren : 499 982 098 – 6, rue Bouchardon – CS 50070 – 75481 Paris Cedex 10 – www.mgefi.fr

MFPrévoyance, assureur du contrat PREMUD M022 : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 81 773 850 €, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 507 648 053. Entreprise régie par le Code des assurances dont le siège social est situé 4, place Raoul Dautry – 75015 Paris

Ressources Mutualées Assistance (RMA), en charge des services d'assistance de la Mgéfi : union d'assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 269 682. Numéro LEI 969500YZ86NRBOATRB28. Siège social : 46 Rue du Moulin, CS 32427, 44124 Vertou Cedex.